

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 26168 Numéro SIREN : 815 231 006 Nom ou dénomination : A.B.E.D

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2019 sous le numéro de dépôt 100008



20191000082018

DATE DEPOT : 18/09/2019

N° DE DEPOT : 100008

N° GESTION : 2015B26168

N° SIREN : 815231006

DENOMINATION : A.B.E.D

ADRESSE : 8-10 rue de la Glacière 75013 Paris

MILLESIME : 2018

A.B.E.D
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
8-10 rue de la Glacière
75013 Paris
Capital de 100 €
RCS 815 231 006

Offe du tribunal
mmerce de Paris
annuels déposés le :
23 SEP. 2019
100.008

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15/05/19

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 15 205 euros, de la manière suivante :

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 15 205 euros

Au compte report à nouveau,
Qui s'élève ainsi à : 36 419 euros

L'assemblée générale pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code générale des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Distribution globale	Abattement 40 %
31/12/2017	10 000.00€	sur la totalité

Le président



A.B.E.D
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
8-10 rue de la Glacerie
75013 Paris
Capital de 100 €
RCS 815 231 006

RAPPORT SPECIAL

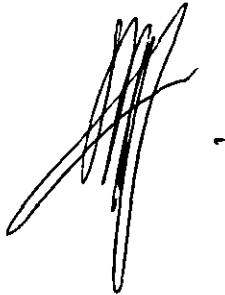
DE LA GÉRANCE SUR LES CONVENTIONS VISÉES PAR L'ARTICLE L 223-19
DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

Conformément à l'article L 223-19 du Code de Commerce, l'actionnaire unique présente un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et lui même, ou d'autres sociétés dans lesquelles le président exercerait une fonction d'administration ou de direction.

L'actionnaire unique précise qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé.

La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, stylized strokes.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
SIPME Innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société A.B.E.D	8-10 RUE DE LA GLACIERE
SIRET 81523100600017	75013 PARIS
Adresse du principal établissement:	

CERTIFIÉ CONFORME

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
--------------------	---

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	21 586		

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
		PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies ☐	
Entreprises nouvelles, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐	Autres dispositifs ☐	
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐
---	---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%
--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON ☐	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	--	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur la site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable	Nom et adresse du conseil:
Tél.	Tél.
GA/OMGA	Identité du déclarant:
Viseur conventionné	Date: 09/05/2019
(Cocher la case correspondante)	Lieu: PARIS
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné.	Qualité et nom du signataire: PARINGAUT JEAN-BAPTISTE
N° d'agrément du CGA/OMGA viseur conventionné	Signature: PRESIDENT

pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »)

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2019

Formulaire obligatoire (art. 102 Septies
A des lois de l'Union Européenne)

Désignation de l'entreprise Société A.B.E.D Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 8-10 RUE DE LA GLACIERE 75013 PARIS

Numéro SIRET * 81523100600017

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 8		3 1 1 2 2 0 1 7	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012				
	Fonds commercial *						
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030	2 681	8 477	2 162	
	Immobilisations financières * (1)	040	042				
Total I (5)		044	048	2 681	8 477	2 162	
STOCKS	Matieres premieres, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070	35 523	12 624		
	Clients et comptes rattachés *						
	Autres * (3)	072	074	1 679	574		
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	16 559	34 729		
	Charges constatées d'avance *	092	094		228		
	Total II	096	098	53 761	48 155		
	Total général (I+II)	110	112	2 681	62 238	50 317	
					Exercice N NET		Exercice N-1 NET
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		100	100		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		10	10		
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont reserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131	132				
	Report à nouveau	134		21 214	6 572		
	Résultat de l'exercice	136		15 205	24 642		
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		36 530	31 324		
	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 592	6 349		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	172	24 116	12 644		
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		25 708	18 992		
	Total général (I + II + III)	180		62 238	50 317		
(1)	Dont immobilisations financières a moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	8 826	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise Société A.B.E.D		Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 8								Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 7							
A - RÉSULTAT COMPTABLE																	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209			210											
	Production vendue	biens	215			214											
		services *	217			218		152 396		109 564							
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222												
	Production immobilisée *				224												
	Subventions d'exploitation reçues				226												
Autres produits				230		3			0								
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232		152 399			109 564								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234													
	Variation de stock (marchandises) *			236													
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		25 297			10 620								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240													
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242		102 771		64 207								
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		223	244		223		358								
	Rémunérations du personnel *			250													
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		1 946			3 113								
	Dotations aux amortissements *			254		2 511			393								
	Dotations aux provisions			256													
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262		3		0							
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260														
	Total des charges d'exploitation (II)				264		132 751			78 691							
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		19 648			30 873							
PRODUITS ET CHARGES D'AUTRES	Produits financiers (III)			280													
	Produits exceptionnels (IV)			290													
	Charges financières (V)			294		8			1								
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300		1 197		1 456							
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348														
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306		3 238			4 774								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310		15 205			24 642								
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		15 205		314									
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316													
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C G I) et autres amortissements non déductibles			318													
	Provisions non déductibles *			322													
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)			324		3 238											
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cis d'associés	247			330		3 143										
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			249													
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998													
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999													
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997								
	DÉDUCTIONS																
Entreprise nouvelle (44 articles)	986		Zone franche (44 octies et octies A)	987		Autres restructurations de la défense (44 articles)	127		Autres de restructuration par action (44 articles)	138		342					
Reprise d'entreprises en difficulté (44 articles)	981		Jeune entreprise innovante (44 articles A)	989		Basane d'emploi à l'étranger (art. 44 quinquies)	991		Pôles de compétitivité hors C.I.T. (art. 44 quinquies)	990							
Divers (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Cremance due au report en arrière du déficit	346		Remboursement d'impôts (art. 44 quaterdecies)	992		350					
"Deduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655															
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352		21 586		354									
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356													
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360									
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		21 586		372									

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société A.B.E.D

31/12/2018

Détail des réintégrations diverses		
AMENDES		1 197
LOI MADELIN		1 946
Total des réintégrations diverses	330	3 143

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société A.B.E.DNeant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470	2 332	472	8 826	474		476	11 158		11 158	
Immobilisations financières		480		482		484		486				
TOTAL		490	2 332	492	8 826	494		496	11 158		11 158	

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	170	562	2 511	564		566	2 681	
TOTAL		570	170	572	2 511	574		576	2 681	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou reintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.											
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Regularisations		590	583	594	595		
Résultat net de la cession et de la sous-cession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 102 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société A.B.E.DNéant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au débit de l'exercice	AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques matériel et outillage	730	735
Inst. générales agenc. am. divers	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PNE antérieurement deduits (art. 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381								
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380								
N° du centre de gestion agréé	388								
Montant de la TVA collectée	374							30 479	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378							12 427	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399								
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398								
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397								

(1) Cette case correspond au montant porte lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

Désignation de l'entreprise : Société A.B.E.D		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL I		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2013-NOT-SD § Cotisation financière des entreprises : qualification des effectifs

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1(1) Neant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

8 1 5 2 3 1 0 0 6 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société A.B.E.D

ADRESSE (voie)

8-10 RUE DE LA GLACIERE

CODE POSTAL

75013

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

1

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant ☒

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

8 1 5 2 3 1 0 0 6 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société A.B.E.D

ADRESSE (voie)

8-10 RUE DE LA GLACIERE

CODE POSTAL

75013

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.